

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

SOCLE

GÉNÉRALISTES

du 1^{er} septembre au 22 décembre 2023

ÉPREUVE N°1 3h30 (Écrit)



→ **3 UC**

- Finances publiques / TVA
- Comptabilité générale
- Enseignements juridiques

ORAL COLLECTIF 30 mn



→ **1 UC**

RH, positionnement, management, comportement et communication

BLOCS MÉTIERS

RATTRAPAGE SOCLE : 19 JANVIER 2024 (après-midi)

du 8 janvier 2024 au 3 mai 2024

Contrôle fiscal, Gestion fiscale, Secteur public local, Gestion publique État

ÉPREUVE N°2 3h30 (Écrit)



→ **3 UC**

en fonction du bloc fonctionnel suivi

ORAL INDIVIDUEL 30 mn



→ **1 UC**

RATTRAPAGE BLOC FONCTIONNEL : 2 MAI 2024

ENSEMBLE DE
LA FORMATION
THÉORIQUE

→ **1 UC**

Implication et intégration
au sein du collectif de travail

Ainsi au **total 9 UC** seront évaluées dans le cadre
de la formation dispensée en établissement.

Pour valider cette phase de la formation,
le stagiaire devra avoir acquis au moins
2/3 des UC (6 UC) dont au minimum **1 UC** du **socle**
et **2 UC** du **bloc fonctionnel** (hors UC implication
et intégration au sein du collectif de travail)

La validation des

Unités de compétences

Approfondi



Validée

Acquis



En cours d'acquisition



Non validée

Non acquis



STAGE PRATIQUE PROBATOIRE

du 13 mai au 28 juillet 2024

2 UC

Comportement et
intégration dans le service

Gestes métiers

les UC doivent être validées pour valider le stage

COMMISSION D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

mi-juillet 2024

Si le stagiaire n'a pas satisfait
à l'une ou l'autre de ces phases
(Théorique, Pratique ou les deux)

CAP NATIONALE

Fin août 2024